



Amiens, le 7 février 2020

Communiqué de presse

**Rencontre entre la préfète de la Somme et les représentants
de Saint Louis Sucre le jeudi 6 février 2020**



Un an après les annonces de restructuration du groupe Saint Louis Sucre, et à la veille de l'arrêt définitif de la production sucrière sur le site d'Eppeville, la préfète de la Somme a souhaité faire un point d'étape avec les représentants du groupe sur la situation des salariés et le devenir du site industriel.

A cette occasion, l'industriel a présenté à la préfète de la Somme les mesures prises pour le reclassement des salariés d'Eppeville.

A ce jour, sur les 118 salariés en CDI du site d'Eppeville :

- 47 salariés sont maintenus sur le site d'Eppeville au titre des activités de déshydratation et de stockage du sucre, de la direction betteravière, ainsi que de la direction technique ;
- 65 collaborateurs ont accepté de rejoindre le site de Roye sur lequel ils se sont vus proposer un poste équivalent au leur. Des travaux pour faciliter leur intégration sur le site sont en cours de réalisation ;
- 1 collaborateur a souhaité rejoindre le site d'Etrépagny ;
- 2 collaborateurs ont choisi de démissionner pour mener des projets professionnels ;
- 3 collaborateurs ont refusé les propositions de poste à Roye ainsi que les propositions de poste en reclassement et ont été licenciés.

S'agissant de l'avenir du site industriel d'Eppeville, l'industriel a accepté la proposition de la préfète de la Somme d'installer un comité de pilotage réunissant l'industriel, les collectivités locales et l'État afin de travailler en symbiose pour faciliter l'implantation et l'émergence de nouveaux projets industriels qui permettront d'assurer le rebond de ce territoire.

A la demande de la préfète, ce comité de pilotage se réunira prochainement à l'initiative du sous-préfet de Péronne et de Montdidier.